

# Kebeir Santeg Le Santécois

**N°199**

**Vendredi 21 mai 2010**

Prochaine parution : *Edition Spéciale*

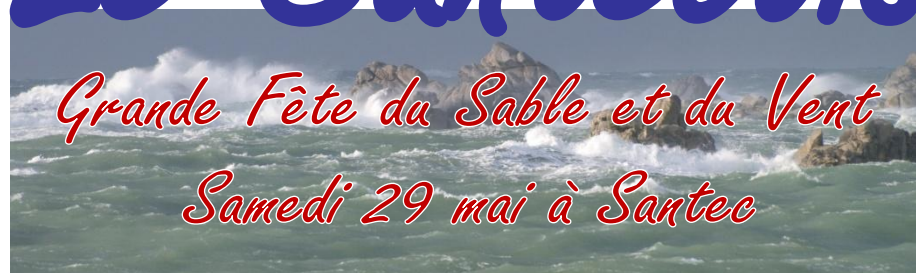
Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr)

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)



## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

**UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION**

La Commune de Santec va organiser un ramassage des encombrants lundi 21 et mardi 22 juin.

Les agents techniques communaux, assistés par les responsables déchets de la Communauté de Communes du Pays Léonard et les techniciens du tri de la déchetterie de Ty Korn, procéderont à ce ramassage qui se fera **uniquement sur inscription**.

Vous êtes donc invités à contacter la mairie de Santec afin de communiquer votre adresse et vos coordonnées téléphoniques. Au moment de votre inscription, il vous sera demandé la nature de vos encombrants. En effet, les matériaux volumineux de type cuve, essieux de tracteur, etc... seront pris en charge par des agents de la C.C.P.L.

Les encombrants devront être facilement accessibles (entrée, jardins...) mais ne devront en aucun cas gêner ou entraver la sécurité de la circulation.

### INAUGURATION DU BOULODROME

**Bernard LE PORS,**  
Maire de SANTEC

&

Le Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter à l'inauguration

Du nouvel équipement communal à usage de boulo-drome et de salle de réunion

Samedi 5 juin à 11 heures  
Rue des Johnies  
(Près de la Salle Omnisports)  
29250 SANTEC

A cette occasion, ce nouvel espace sera baptisé  
« Henri NICOL »

**Bernard LE PORS,**  
Maer SANTEG

&

Ar C'huzul-kêr,

zo enoret o pediñ ac'hanoc'h da zigoradur  
aveadur nevez ar gumun, a dalvez da voulva ha da sal-empod

d'ar Sadorn 5 a viz Mezheven à 11 eur  
straed ar Joniged  
(e-kichen Sal an holl Sportoù)  
29250 SANTEG

Da-geñver an abadenn-se e vo anvet ar savadur nevez-se  
« Henri NIKOL »

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

#### Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : APPELEZ LE 3237

**Du 21 au 27 mai :**

**VITEL**, 16, rue de St Pol de Léon, Plouzévédié

☎ 02 98 69 98 09

**Du 28 mai au 3 juin :**

**QUEMENER**, 3, rue Am. Réveillère, Roscoff, ☎ 02 98 69 70 39

**Du 4 au 10 juin :**

**ROSEC**, 3, rue Plouescat, Cléder, ☎ 02 98 69 01 62

**Du 11 au 13 juin :**

**LE BOT**, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02 98 69 00 49

**Lundi 14 juin :**

**MORIN-COQUENDEAU**, Centre Commercial Kervent, St Pol

☎ 02 98 69 01 62

**Mardi 15 juin :**

**LE BOT**, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02 98 69 00 49

**Mercredi 16 juin :**

**LE MAT**, 2, Pl. de Guébriant, St Pol ☎ 02 98 69 02 88

**Du 17 au 20 juin :**

**Pharmacie du Léon**, Centre Commercial, Place de l'Évêché

☎ 02 98 69 01 42

### ETAT CIVIL

#### Naissance

**Nolann LE QUÉRÉ**, né le 24 avril, fils de Ronan et Valérie, 320, rue du Pouldu.

#### Décès

**Louis FEBVRE**, 74 ans, décédé le 9 mai, 517, rue du Pouldu.

**Marie Madeleine DEFAULT née BRIAND**, 84 ans, décédée le 10 mai, 161, rue des Mouettes.

### URBANISME

#### Permis de construire accordés à :

**Jeannine DIROU**, le 18 mars, pour une maison individuelle, rue de la Plaine.

**Fabrice NOT**, le 15 avril, pour une maison individuelle, rue des Pêcheurs.

**Marie-Noëlle TANGUY**, le 18 mars, pour une véranda, rue de Croas An Tour.

**Daniel QUEAU**, le 1<sup>er</sup> avril, pour la réhabilitation d'un commerce, route de Théven Coz.

**Yann DE KERDREL**, le 4 mai, pour la réhabilitation d'une grange, rue de Keradenec.

**Françoise PICART**, le 1<sup>er</sup> avril, pour un carport, rue de Streat Joly.

**Jean-Yves ROLLAND**, le 15 avril, pour un hangar, rue de Ty Nevez

## INFORMATIONS DU C.C.A.S.

### LES MALADIES RÉTINIENNES

L'UDARPA 29 organise une conférence sur les Maladies Rétiniennes le jeudi 27 mai à 14 heures 30 à la salle des conférences de la Communauté de Communes du Pays Léonard de St Pol de Léon.

Le programme de cette conférence est le suivant :

- ✚ D.M.L.A. : Complémentation alimentaire, traitement médical, évolution thérapeutique
- ✚ Pathologies médicales
- ✚ Pathologies chirurgicales

Avec l'intervention du Docteur Guy L'HELGOUAL'CH, Ophthalmologiste – Rétinologue, Délégué français de l'E.V.R.S.

### OUVERT A TOUS / ENTRÉE GRATUITE

Pour tout renseignement UDARPA 29 :

Tel : 02 98 53 40 61 Mail : [contact-udarpa@udarpa29.net](mailto:contact-udarpa@udarpa29.net)

### ASSOCIATION D-PLACE

#### Une aide à la mobilité pour l'insertion professionnelle

Pour des stages, formations, entretiens d'embauche, emplois, l'association D-PLACE a créé un service de transports, destiné aux bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi, salariés en contrats précaires, personnes en formation ou stages, travailleurs handicapés, salariés des structures d'insertion.

L'association possède divers moyens de transport, assurance comprise + casque+ antivol :

- 2 véhicules de tourisme : 45€/semaine (caution 300€).
- Des cyclomoteurs : 12€/semaine, 46€/mois (caution 150€).

Le BSR est obligatoire pour les personnes nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

L'association accorde également des microcrédits aux personnes en situation d'exclusion, pour le passage de l'examen du permis de conduire ou pour l'achat d'une mobylette, d'un scooter ou d'une voiture d'occasion (emprunt de 300 à 3000€ sur une durée de 36 mois maximum).

Renseignements au 02 98 63 31 62

ou par mail : [assodplace@wanadoo.fr](mailto:assodplace@wanadoo.fr)

## ANNONCES

### TOUR DU LÉON

La 23<sup>ème</sup> édition de la course cycliste se déroulera le dimanche 23 mai. Départ de Taulé à 14h15 et Arrivée à Plouénan vers 17h.

Cette épreuve réputée, avec des coureurs de haut niveau, passera vers 15h par le Laber, le Pouldu, le bas du bourg et la rue de la Plaine pour rejoindre Plougoulm.

### DIVAGATION DES CHIENS

Monsieur le Maire rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur la commune. De nombreuses plaintes concernant des dégradations occasionnées par des chiens en divagation ont été enregistrées à la mairie. Les animaux capturés seront immédiatement conduits au chenil St Roch de Taulé. Il vous faudra alors régler à la fourrière les frais de séjour afin de récupérer votre animal.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET DES POTAGERS

Pensez à préparer vos jardins, talus et fenêtres pour le « Concours des Maisons Fleuries » 2010. Le jury passera sur la commune début juin. Il est précisé que les jardins doivent être visibles de la rue et qu'il est inutile de s'inscrire en mairie. Grâce à vos efforts, vous contribuez au fleurissement et à l'embellissement de la Commune.

D'autre part, il est encore temps de vous inscrire en mairie pour le concours des potagers. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site [www.santec.fr](http://www.santec.fr), rubrique « vie locale ».

### OFFRE D'EMPLOI

Particulier cherche une personne pour l'entretien d'une maison, 3 à 5 heures par semaine le samedi. Paiement en CESU.

Téléphone : 02 98 29 15 97 ou 06 63 49 63 32.

## ACCUEIL DE LOISIRS

### INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

L'accueil de loisirs mixte (ALSH) est ouvert à tous les enfants valides ou en situation de handicap, durant les vacances scolaires, du mardi 6 juillet au vendredi 27 août, de 7h30 à 19h, à la journée ou à la demi-journée.

Le programme est varié. Il est ponctué, entre autres, de sorties découvertes, de balades, d'animations diverses, d'activités sportives, de jeux, d'ateliers...

Grace à une équipe solide, motivée et de qualité, sous la houlette de Fanny GINEAU, directrice, les enfants profitent d'animations riches avec des sorties inoubliables. Cet accueil de loisirs répond à une réelle demande des santécois et des parents d'enfants porteurs de handicap du Pays de Morlaix.

Les tarifs sont établis selon le quotient familial:

QF1 < ou = à 599€.....9€ la journée / 5€ la demi-journée

QF2 de 600 à 999€.....11€ la journée / 6€ la demi-journée

QF3 > ou = à 1 000€.....13€ la journée / 7€ la demi-journée

Les frais de garde sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans. Les dossiers et fiches d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet [www.santec.fr](http://www.santec.fr), rubrique Services, onglet Accueil de Loisirs. Vous devez impérativement valider l'inscription de vos enfants à l'accueil de loisirs lors des permanences ou par téléphone auprès de la directrice.

Prochaines permanences à l'école du Dossen :

- Samedi 5 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Mercredi 9 juin de 9h à 12h et de 17h à 20h

# Fête du Sable et du Vent

Grande fête du Sable et du Vent

2<sup>e</sup> EDITION

**Samedi 29 mai à Santec**

13H30	ROSCOFF TO ROSCOFF: ARRIVÉE DE LA 1 <sup>ère</sup> ÉTAPE
14H00	PARKING DES CHARS À VOILE DU DOSSEN : BAPTÊMES DE CHAR À VOILE • SCULPTURES SUR SABLE • BEACH VOLLEY • CERFS-VOLANT • JEUX ET ANIMATIONS DIVERS • KRAMPŌUEZ ET BUVETTE SUR PLACE
17H00	CHAPELLE DU DOSSEN : EXPOSITION DE PEINTURE
17H00	ANIMATION MUSICALE AVEC LE BAGAD ST POL, JEAN-PAUL FÉREC, CHANTS DE MARINS AVEC LES GABIERES DE L'ODET
19H00	KIG HA FARZ ET FEST NOZ ANIMÉ PAR KEPPELLEDRO
23H00	ROSCOFF TO ROSCOFF: DÉPART DE L'ÉTAPE DE NUIT